

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE-MER

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT
ET L'EXPLOITATION DU PALMIER A HUILE



LE PEUPLEMENT
DE LA "ZONE DE FRESCO"
PRESENTATION ETHNO-SOCIOLOGIQUE



A. SCHWARTZ

CENTRE DE PETIT BASSAM
COTE D'IVOIRE

SCIENCES HUMAINES
Volume III - N° 10 - 1970

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SOCIETE POUR LE DEVELOPPEMENT ET
L'EXPLOITATION DU PALMIER A HUILE

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET TECHNIQUE OUTRE-MER

LE PEUPEMENT DE LA "ZONE DE FRESCO":

présentation ethno-sociologique

A. SCHWARTZ - Septembre 1970.

S O M M A I R E

CHAPITRE 1er: LA MISE EN PLACE DES POPULATIONS AUTOCHTONES.

I. - DONNEES ETHNO-SOCIOLOGIQUES

- A. Les grands traits de l'organisation sociale traditionnelle
- B. Structure ethno-géographique du peuplement

II. - HISTOIRE DU PEUPEMENT

- A. L'apport de la tradition orale: approche analytique et onomastique
 - 1. Les groupements à noyaux d'origine akan
 - 2. Les groupements à noyaux d'origine krou
- B. Tradition orale et histoire: approche synthétique et essai de chronologie
 - 1. La mise en place des groupements à noyaux d'origine akan
 - 2. La mise en place des groupements à noyaux d'origine krou

CHAPITRE 2ème: LA MISE EN PLACE DES POPULATIONS ALLOCHTONES

I. - STRUCTURE DU PEUPEMENT ALLOCHTONE

- A. Localisation
- B. Origine ethno-géographique

II. - LE PROCESSUS MIGRATOIRE

- A. Historique sommaire de l'implantation
- B. Les modalités d'accès à la terre
 - 1. Les Godié et la terre: le point de vue des autochtones
 - 2. Etude de cas: le point de vue des allochtones

CONCLUSION: Autochtones et allochtones en présence

CHAPITRE I

LA MISE EN PLACE DES POPULATIONS AUTOCHTONES

Les populations autochtones de la "zone de Fresco", fortes, en avril 1970, de 10.141 individus, dont 7.302 résidents, sont constituées par II des 17 "tribus" de l'ethnie godié. Le terme "godié" dériverait de l'expression gwè-dqi, littéralement "chimpanzé-panthère", surnom que leurs voisins du Sud-Ouest, les Neyo, leur auraient donné, par allusion à leur tempérament frondeur, querelleur, "semblable à celui qu'affichent et le chimpanzé et la panthère lorsque ces deux animaux s'affrontent"⁽¹⁾. Un autre sobriquet, franchement péjoratif, leur aurait été attribué par les mêmes Neyo, kla-qnon, "les hommes de la brousse", appellation qui traduit bien l'esprit de supériorité dont s'affublaient les habitants de la région de Sassandra, gardiens de la côte et du fleuve, à l'époque florissante du commerce de traite.

Historiquement, les Godié sont le résultat de la rencontre de deux aires culturelles fondamentalement différentes: l'une akan, à organisation sociale de type matrilineaire, l'autre krou, à organisation de type patrilinéaire. Les groupements d'origine akan, malgré leur prédominance numérique, semblent cependant avoir accepté d'emblée la coutume d'abord des rares autochtones qu'ils trouvèrent sur place, puis des immigrants krou. Une étude ethnologique approfondie permettrait sans doute de découvrir des reliquats de la société matrilineaire antérieure. Quoiqu'il en soit les Godié font désormais partie intégrante du monde krou.

(1) - Information recueillie à Zégbé.

I. - DONNÉES ETHNO-SOCIOLOGIQUES

A. Les grands traits de l'organisation sociale traditionnelle

Les Godié forment une société de type clanique, à descendance patrilinéaire et à résidence patrilocale. L'unité sociale maximale, bli ou mli suivant les régions, la "tribu", correspond à une fédération de lignages qui, à une époque donnée de leur histoire, ont décidé de "marcher ensemble", pour former soit un groupement d'alliance, aire privilégiée de l'échange matrimonial, soit un groupement de guerre, entité mieux à même de se défendre en cas de conflit, soit les deux à la fois. Cette fédération d'alliance est dirigée par un bli-kagnon ou kamagnon, "l'homme qui commande le bli", choisi pour ses vertus guerrières et son sens de la justice. Le bli comprend de deux à plusieurs lignages, lolokpa, le lignage se définissant comme l'ensemble des individus qui descendent d'un ancêtre commun. Les membres du même lolokpa occupent généralement le même village, du et ne peuvent se marier entre eux. Le lignage se subdivise lui-même en séré, ou segments de lignage, par référence à un aïeul distant en moyenne de 3 à 5 générations.

La pénétration coloniale n'a que peu modifié ce schéma. Si le bli, avec la disparition des luttes tribales, n'a plus de raison d'exister comme "groupement de guerre", il continue cependant à constituer une aire privilégiée d'alliance matrimoniale. Le lolokpa, malgré la disparition, avec le regroupement des populations, du village-lignage, a lui-aussi su conserver sa structure ancienne. Ce n'est que lorsque les effectifs devinrent vraiment trop importants que certains lignages décidèrent tout à fait récemment de procéder à des "rites absolutoires" en vue de réduire le cadre exogamique au séré.

Signalons enfin l'existence d'un véritable système de castes au sein du groupement Kognoua. Celui-ci est en effet constitué d'une part d'hommes libres, d'autre part d'anciens captifs, qui n'ont jamais pu - et ne peuvent toujours pas - contracter mariage avec leurs "maîtres".

B - Structure Ethno-géographique du peuplement

- Les 11 bli godié de la zone de Fresco sont constitués comme suit:

<u>BLI</u> (tribu)	Villages actuels	<u>LOLOKPA</u> (lignages)	Population résidante
LEGREGNOUA (ou Kotrohou)	Dassioko Gaziéko Brédibéri Kosso Zuzuéko	Bakwé, Krowenin Zigbewénin Brédibéri Gbobéri, Nigbéhiri, Guégléhiri Gagagnoa	716
KOGNOUA (ou Kohiré)	Fresco Zakarékro Bohico)) 14 <u>lolokpa</u>)	1286
ZEGBE	Zégbé	Dégrédou, Dozrébéri Zagbombéri, Yablé, Dozrébéri	263
DAGUIRE	Dahiri Okromodou	Nigueïgnoa, Zahibouo Zahibouo	462
GOBOM	Goménébéri Zéribéri	Goménébouo Kokou - Doughan, Zéribouo	203
GBABAM	Gbabam	Diguéboué, Guéhiboué	290
YOBერი	Gabililié Digbédou Kroukrou	Gagodézo Gagodézo Kroukrou	530
LOBOGROU	Zakpabéri Grobaridou	} Zakpabéri, Djakalé-Dalilié, } Golilié, Daklilié, } Zahidounoua, Grobalédounoua } Toutouyoué, Zidionnou - } Goliyouo	527
KAGBOUE	Adébé Boloyokou Godiboué Tripoko Dagrouboué Niégrouboué Gobroko Zégréboué Badiéboué Tétidou Tiézaré, Doqouéko	Adébé Niagrouboué Godiboué, Gagoboué Dobouo, Blébouo Dagrouboué Niégrouboué Godiboué, Gboloyo Zégréboué Badiéboué Godiboué Tiézaré	1971

<u>BLI</u> (tribu)	Villages actuels	<u>LOLOKPA</u> (lignages)	Population résidente
NIGBO	Guédikpo	Guédikpo	672
	Manaboué	Manaboué	
	Sago	Sago	
	Lohiri	Lohiri	
	Kpata-Abidou	Manaboué	
NIAGO	Niago	Sokobouo, Zakpadou, Zirigagnoa	382
	Tiégba	Tiégba	
	Troko	Troko	
TOTAL	39	64	7 302

- La taille moyenne de la tribu s'établit à 664 personnes, du village à 187, du lignage à 114.
- La subdivision de la zone en 3 secteurs et 7 sous-secteurs d'intervention homogènes respecte la structure géo-politique traditionnelle:

Secteur	Sous-Secteur	Groupements traditionnels
I	I	Lègrègnoua (Kotrohou)
	2	Kognoua (Kohiré), Zégbé
II	I	Niago, Nigbo plus les villages Kagboué de Tétidou, Tiézaré et Dogouéko
	2	Kagboué moins les villages de Tétidou, Tiézaré et Dogouéko
III	I	Daguiré
	2	Gobom, Gbabam
	3	Yobéri, Lobogrou

Seul le groupement Kagboué a été "amputé" de trois villages, Tétidou, Tiézaré et Dogouéko, mais ces villages, qui ont quitté récemment leur territoire pour celui des Nigbo, auxquels le présent découpage les rattache, ne font géographiquement effectivement plus partie de leur bli d'origine.

II. - HISTOIRE DU PEUPEMENT

Il semblerait que jusqu'aux tous débuts du 18ème siècle la forêt de l'arrière-pays de Fresco fût vide -ou à peu près- d'hommes. Il n'est en effet que deux lignages des groupements actuellement en place à se dire autochtones, les Niqueïqnoa (groupement Daguiré) et les Zéqréboué (groupement Kagboué); et deux groupements à faire état de l'existence de populations à leur arrivée: les Gobom, qui sont accueillis par les Gofribouo, disparus depuis, et les Kagboué, dont le lignage Tiézaré trouve les Kpassoa, également éteints, et les lignages Niégrouboué et Dobouo refoulent vers le Sud-Est (Petit-Lahou) les Taléboué.

Comme nous l'avons déjà signalé, le peuplement godié s'est effectué à partir d'aires culturelles fondamentalement différentes: l'une akan, l'autre krou. Aussi distinguerons-nous ici, pour la clarté de l'exposé, groupements à noyaux d'origine akan (Lègrègnoua, Kognoua, Zégbé, Daguiré, Gobom, Lobogrou, Niago), et groupements à noyaux d'origine krou (Gbabam, Yobéri, Nigbo, Kagboué). Notre première approche, analytique, consistera en une "revue de détail" de la tradition orale. La seconde, synthétique, cherchera à tirer des conclusions quant à la chronologie du processus de mise en place du peuplement.

A. L'apport de la tradition orale: approche analytique et onomastique

I. Les groupements à noyaux d'origine akan

Leurs traditions d'origine se réfèrent toutes à un exode mené depuis le pays ashanti (Ghana) par une princesse du nom de Tano-Adjo. Le motif de cet exode: une guerre qui opposa Tano-Adjo à son frère, Tano-Koffi, qui avait condamné à mort le fils de sa sœur accusé de relations coupables avec l'une des femmes de son oncle maternel. La princesse, écrasée par les forces de son frère, fut contrainte à la fuite, et prit avec ses partisans le chemin de l'exil. Une seule variante à ce récit: la guerre aurait éclaté à la suite d'un pari sur le sexe de l'enfant porté par une femme enceinte, qui, pour que le débat pût être tranché, avait été éventrée. Deux itinéraires amenèrent les fugitifs dans l'arrière-pays de Fresco: l'un suivait la côte, l'autre passait par l'intérieur des terres.

a) Le groupement Lègrègnoua (ou Kotrohou)

Les Lègrègnoua, "les hommes des dents d'éléphant" (lè-gra-qnoua), appelés encore Kotrohou, seraient partis de la capitale du pays ashanti, Koumassi, après la défaite de Tano-Adjo. En cours de route ils se scindent en deux groupes: l'un suit la côte, laisse une partie de ses hommes sur les bords

de la lagune Potou (ils seraient les ancêtres des Mbato), à la hauteur de Grand-Bassam, transite par Vridi, Lahou, Yokoboué, séjourne sur l'îlot Vrom à Fresco, jusqu'à l'arrivée des Kognoua, puis, excédés par la mendicité de ces derniers, poursuit sa route jusqu'à Kotrohou, site qu'un chasseur vient de découvrir en achevant un éléphant blessé qu'il traquait depuis plusieurs jours (d'où le nom de Lègrègnoua); l'autre passe par l'intérieur, parviendrait jusqu'à Tabou, puis rebrousserait chemin par la côte pour retrouver ses frères à Kotrohou.

b) Le groupement Kognoua (ou Kohiré)

Les Kognoua, "les bossus", partis du Ghana à la suite de la même malheureuse guerre de Tano-Adjo, arrivent peu après les Lègrègnoua sur les rives de la lagune Nyi. Pendant des années ils mendient leur nourriture aux occupants de l'île: parmi eux un bossu particulièrement assidu leur vaut le surnom de Kognoua. Lassés, les Lègrègnoua finissent par partir. Les Kognoua s'installent alors eux-mêmes sur l'îlot, mais sur recommandation d'un devin laissent toutefois à terre leurs captifs, amenés depuis le Ghana, qui créent le village de Zakarékro. D'autres captifs achetés par la suite aux Dida, Bété et Krou vivent auprès de leurs maîtres jusqu'au jour où éclate une révolte. Les Kognoua décident alors de les "libérer", et de les reléguer sur les bords de la rivière Bohi, où les affranchis créent les villages de Bohico et de Poporouko. Un Kognoua n'approuva cependant pas les mesures d'affranchissement, et en signe de protestation s'en fut s'installer avec ses captifs à Djiprinda⁽¹⁾.

c) Le groupement Zégbé

Les Zégbé, "les patients" (de ziè-qbé, littéralement "laisser pourrir"), auraient quitté la troupe en déroute de Tano-Adjo pour gagner l'arrière-pays de Fresco par l'intérieur des terres. Ils séjournent d'abord dans la région de Lakota, mais l'ancêtre qui a dirigé le groupement depuis le Ghana vient encore lui-même s'installer sur le site actuel.

d) Le groupement Daquiré

Les Daquiré, "les hommes qui ne bougent plus" (da-qui-qnoua), suivent l'itinéraire des Zégbé, et, comme eux, commencent par faire étape dans la région de Lakota, où une partie des leurs se fixe définitivement, avant de poursuivre leur route jusque sur leurs terres actuelles.

(1) - Les habitants de Djiprinda sont aujourd'hui regroupés à Fresco.

e) Le groupement Gobom

Les Gobom (de gobo, bambou), qui doivent leur nom à la forêt riche en bambous qu'ils découvrent à leur arrivée, ne sont pas tous de souche akan. Seuls les Goménébouo (lolokpa qui donnera naissance au village de Goménébéri) évoquent l'exode de Tano-Adjo, mais en attribuent la cause à la guerre issue du pari sur le sexe de l'enfant porté par une femme enceinte. Eux aussi passent par l'intérieur des terres, mais à partir de Biribi seulement, leur premier village après l'exode, sur le littoral alladian. Leur seconde implantation se fait à Niazaroko, au Sud-Est de Lakota. Les coutumes de l'endroit finissent cependant par leur peser, et assez rapidement le gros des effectifs s'enfonce dans la forêt vers le Sud. C'est là que les Goménébouo rencontrent les Gofribouo, population autochtone disparue depuis, qui avaient déjà accueilli les Kokou-Doungnan, précédemment établis dans la région de Guitry. Gofribouo, Kokou-Doungnan et Goménébouo recevront encore peu après un lignage d'origine bété, les Zéribouo, et les 4 lolokpa formeront le groupement Gobom.

f) Le groupement Lobogrou

La littérature orale des Lobogrou, "ceux qui ne bougeront plus" (lobogrou, envoyer en terre, enterrer) est, comme nous le verrons plus loin, incontestablement la mieux à même de nous guider dans l'imbroglio de la mise en place des populations godié. Le noyau central autour duquel s'est constitué le groupement Lobogrou participe lui-aussi à l'exode de la princesse Tano-Adjo. Après avoir échappé à leurs poursuivants les Lobogrou créent leur premier village, Biribi, sur le littoral alladian. C'est là qu'une querelle les oppose à Tano-Adjo, qui les chasse, ce qui les incite à retourner dans leur pays d'origine. A peine se retrouvent-ils cependant de l'autre côté de la Comoé qu'ils sont pris dans un nouveau mouvement d'exode, où, pour retraverser le fleuve en crue, il est question cette fois-ci de "sacrifice d'enfant". L'allusion au sacrifice d'Aura Pokou ne peut permettre de doute sur la nature de cette migration, et il est vraisemblable que les Lobogrou aient franchi la Comoé pour la seconde fois avec l'avant-garde de la reine baoulé. Ce nouvel exode les amène dans la région de Guitry, qu'ils quittent après une malheureuse chasse au filet, au cours de laquelle un de leurs hommes est tué, pour leurs terres actuelles.

g) Le groupement Niago

Encore que leur littérature orale ne soit pas très explicite, les Niago (déformation de ayago, "semons") firent selon toute vraisemblance également partie de la migration de Tano-Adjo. Les premiers arrivés, les Sokobouo, donnent comme point de départ le littoral alladian: il ne s'agit sans doute

là que d'une étape sur un itinéraire qui les aurait amenés de l'Est par le bord de mer. Ils trouvent sur leurs terres actuelles les Yobéri, qu'ils refou-
lent vers le Nord-Est, et sont rejoints d'abord par les Zirigagnoa, lignage
détaché du groupement Nigbo (d'origine krou), ensuite par les Tiégba, les
Troko et les Zakpadou, lignages qu'une guerre a chassés de la région de Niam-
bézaria, plaque tournante du mouvement qui, après la défaite de Tano-Adjo, avait
emprunté la voie intérieure, et dont ils firent probablement également partie.

2. - Les groupements à noyaux d'origine krou

Autant les groupements à noyaux d'origine akan présentent d'unité
dans leurs traditions historiques, autant ceux à noyaux d'origine krou se carac-
térisent par la diversité et de leurs mouvements et de leurs motivations migra-
toires. Les apports proviennent en gros de trois directions: le Nord (pays dida
et bété), l'Ouest (pays bakwé), le Sud-Ouest (pays neyo et krou). Quant aux
motivations, elles sont tantôt la fuite après une guerre malheureuse, tantôt
l'apport d'une aide guerrière à un groupement en difficulté, tantôt l'éclate-
ment d'un lignage après une querelle intestine, etc... Alors que l'exode des
fidèles de la princesse Tano-Adjo revêt tout à fait les formes d'une migration
concertée, l'implantation des groupements à noyaux d'origine krou est le résul-
tat de mouvements parfaitement indépendants les uns des autres.

a) Le groupement Gbabam

Les Gbabam, "les gens qui parlent trop" (gbagba-gnoua), se composent
de deux lignages: les Diguéboué, originaires du pays bété (Gagnoa), les
Guéhiboué, originaires du pays neyo (Sassandra). Les premiers sont partis à la
suite d'une guerre, les seconds évoquent l'épisode du pari sur la femme encein-
te. Les Diguéboué ne trouvent personne à leur arrivée, et accueillent les
Guéhiboué au terme d'une migration qui les fit séjourner successivement sur les
terres des Lobogrou et des Yobéri.

b) Le groupement Yobéri

Les Yobéri, "les discuteurs" (de ioboueu, discuter), sont également
constitués de deux lignages: les Gagodézo, originaires de la région de Sasan-
dra, qu'ils quittèrent à la suite d'une discussion (d'où leur nom) sur le sexe
de l'enfant porté par une femme enceinte; les Kroukrou, qui de la région de
Guitry vinrent prêter main forte aux Gagodézo à l'occasion d'une guerre qui
les opposait aux Daguiré.

c) Le groupement Niqbo

Les Niqbo, "les hommes qui s'entendent" (de ni, comprendre, qbo, les affaires), sont formés de quatre lignages, dont deux, Lohiri et Sago, originaires du pays bakwé, et les deux autres, Manaboué et Guédikpo, de la région de Guitry. Tous quatre quittèrent leur pays à la suite d'une guerre.

d) Le groupement Kagboué

Les Kagboué, "les hommes qui se sont chers", comprennent 12 lignages aux origines variées: alors que seuls les Zégréboué se disent autochtones, les Badiéboué et les Doboun viennent de la région de Sassandra, les Godiboué et les Gboloyo de Soubré, les Niégrouboué de San Pedro, les Dagrouboué de Gagnoa, les Niagrouboué de Guitry, les Adébé et les Blébouo du pays baoulé, les Tiézaré et les Gagoboué du Ghana. Qui allègue comme motif de départ la guerre (Godiboué, Niégrouboué, Dagrouboué, Adébé, Blébouo, Tiézaré), qui une affaire de meurtre (Badiéboué, Gboloyo), qui une querelle intestinale (Dobouo), qui la recherche de nouveaux territoires de chasse (Niagrouboué), qui enfin le rapprochement de la côte (Gagoboué).

B) - Tradition orale et histoire: approche synthétique et essai de chronologie

Les sources auxquelles nous nous référons pour cette tentative de chronologie sont de trois ordres: la méthode généalogique, le recoupement avec des événements historiquement datés, les documents écrits.

La méthode généalogique, précieuse quand la connaissance qu'ont les aînés de leurs aïeux est complète, n'apporte malheureusement que des données inutilisables quand elle est fragmentaire. Le Godié ne connaît que rarement ses ancêtres au-delà de 5-6 générations. Quelques arbres purent cependant être reconstitués jusqu'aux leaders de certaines migrations.

Le recoupement des données de la tradition orale avec des événements historiquement datés nous fut d'un plus grand secours. Il s'agit principalement de l'apport d'un groupement d'origine akan, les Lobogrou, dont le noyau central, comme nous l'avons déjà vu, fit partie, en un premier temps, de l'exode de Tano-Adjo. Chassés par la princesse du village de Biribi, sur le littoral alladian, ils tentèrent de retourner dans leur pays, mais furent pris, en un deuxième temps, dans un nouveau mouvement migratoire, qui, par les allusions que fait la tradition au sacrifice d'Aura Pokou pour le franchissement de la Comoé, ne peut être que celui qui amena Baoulé et Agni en Côte d'Ivoire dans les premières décennies du 18ème siècle⁽¹⁾. Nous pouvons en conclure que tous

(1) - Cf. notamment à ce sujet Ph. et M. A. de SALVERTE-MARMIER, Etude régionale de Bouaké (1962-1964), tome I, "Le peuplement", Ministère du Plan de la République de Côte d'Ivoire.

les groupements qui se réfèrent à l'exode de Tano-Adjo quittèrent le pays ashanti avant 1830.

La seule source écrite relativement ancienne que nous connaissons sur les Godié, et qui est l'ouvrage que publia en 1686 un érudit hollandais, DAPPER⁽¹⁾, corrobore et le sens de la migration de Tano-Adjo, et les conclusions précédentes relatives à sa chronologie. En 1686 DAPPER, dans la description qu'il fait de la côte, mentionne en effet déjà l'existence d'un village du nom de Katrou ou Coutrou, que l'on ne peut pas ne pas identifier au futur Kotrohou:

"Au delà du Pais-Rouge et des collines qui lui ont donné ce nom est le Cap de La Hou qui termine la côte des dents et commence celle des Quequa... A deux lieuës du Cap de la Hou on voit dans un (sic) vallée aride et dénuée le village de Katrou ou Coutrou et à cinq ou six lieuës de là celui de Jakke-la-Hou"⁽²⁾.

En admettant, comme le fait M. AUGÉ⁽³⁾, d'une part que Jakke-la-Hou correspond à Grand-Jacques, d'autre part que les distances ont été correctement appréciées par DAPPER, l'avant-garde de la migration de Tano-Adjo, les futurs Làgrègnoua du village de Kotrohou, se trouve encore dans la seconde moitié du 17ème siècle à l'extrémité Ouest du littoral alladian. Ce qui confirme en premier lieu que le sens de leur migration est effectivement Est-Ouest, en second lieu que leur départ du pays ashanti est bien antérieur à celui des Baoulé-Agni.

Si les deux derniers outils nous fournissent des indications précieuses sur la migration des groupements d'origine akan, l'investigation, comme nous le verrons, reste malheureusement bien plus hasardeuse en ce qui concerne l'implantation des groupements d'origine krou.

I. - La mise en place des groupements à noyaux d'origine akan

L'histoire de la mise en place dans l'arrière-pays de Fresco des groupements à noyaux d'origine akan commence, comme nous l'avons vu, "quelque part au Ghana", en pays ashanti, avec l'exode, vers le milieu du 17ème siècle, de Tano-Adjo. Il semblerait que les fidèles de la princesse fussent restés groupés dans leur fuite vers le Sud, puis le long de la côte vers l'Ouest, jusque sur le littoral alladian. Les traditions des noyaux centraux de deux groupements (Gobom et Lobogrou) font en effet état d'un village commun, Biribi, sis près de Jacquville, tandis que celles d'un troisième groupement (Niago) donnent comme point de départ de la migration de l'un de ses lignages le même littoral. C'est sans doute à Biribi que les fugitifs décidèrent de se scinder en deux groupes et de poursuivre leur marche vers l'Ouest par des itinéraires différents: le premier par la côte, le second par

(1) - DAPPER (d'O), Description de l'Afrique, Amsterdam, 1686

(2) - Op. cit., p. 276.

(3) - M. AUGÉ, Le rivage alladian, Paris: ORSTOM, Mémoire n°34, 1969, p. 31.

Ce furent les Lègrègnoua (Kotrohou) qui par le littoral atteignirent les premiers, vers la fin du 17ème ou à l'aube du 18ème siècle, la lagune de Fresco. Nous avons vu dans quelles circonstances ils quittèrent l'îlot Vrom, après l'arrivée des Kognoua (Kohiré), quelques années plus tard, pour leur site actuel. Dans les décennies qui suivirent se mirent en place les groupements qui à partir de Biribi avaient décidé de passer par l'intérieur: ce furent successivement, dans la première moitié du 18ème siècle, les Zégbé, les Daguiré, les Gobom, puis, vers le milieu du 18ème, les Niago et les Lobogrou.

2. - La mise en place des groupements à noyaux d'origine krou

L'installation dans l'arrière-pays de Fresco des premiers noyaux d'origine krou est vraisemblablement contemporaine de celle des Akan sur la côte. Ce furent sans doute les groupements Gbabam et Nigbo qui se constituèrent les premiers, au début du 18ème siècle, à partir d'apports bété et neyo pour l'un, bakwé et dida pour l'autre. Dès cette époque se mirent en place également, autour des Zégréboué, qui se disent autochtones, les plus anciens lignages Kagboué: Tiézaré, Gagoboué, Niégrouboué, Dobouo (Ière moitié du 18ème siècle). Puis le milieu du 18ème siècle vit arriver les Yobéri. Une série de lignages vint enfin renforcer les Kagboué, au cours de la première moitié du 19ème siècle: ce furent successivement les Adébam, les Badiéboué, les Godiboué, les Gboloyo, les Niagrouboué, les Dagrouboué et les Blébouo.

Alors que l'implantation des groupements godié d'origine akan fut en gros achevée vers 1750, celle des groupements d'origine krou se poursuivit donc jusqu'à vers le milieu du 19ème siècle.

Le tableau ci-joint résume d'une manière schématique l'ensemble de ces données.

HISTORIQUE SCHEMATIQUE DE LA MISE EN PLACE DES POPULATIONS GODIE DE LA "ZONE DE FRESCO"

GROUPEMENT	ORIGINE	MOTIVATION OU MYTHE EXPLICATIF DE LA MIGRATION	EPOQUE PROBABLE D'ARRIVEE	POPULATIONS TROUVEES A L'ARRIVEE
LEGREGNOUA (ou Kotrohoul)	Ghana, Koumassi	Guerre de Tano-Adjo, à la suite de relations sexuelles entre neveu et femme de l'oncle maternel	Fin 17è, début 18è siècle	
KOGNOUA (ou Kohiré)	Ghana	Guerre de Tano-Adjo	Début 18è siècle	Lègrègnoua
ZEGBE	Ghana	Guerre de Tano-Adjo	Début 18è siècle	Lègrègnoua, Kognoua
DAGUIRE - Nigueïgnoa - Zahibouo	Ghana Autochtones	Guerre de Tano-Adjo	Début 18è siècle	Zahibouo
GOBOM - Kokou-Dougnan - Goménébouo - Zéribouo	Guitry (Goboua) Ghana via Biribi (littoral alladian) Pays Bété	Histoire d'adultère Guerre de Tano-Adjo, mais épisode du pari sur la femme enceinte Guerre	} Début 18è siècle	} Gofribouo, actuellement éteinte
GBABAM - Diguéboué - Guéhiboué	Bété de Gagnoa Neyo de Sassandra	Guerre Guerre après pari sur femme enceinte	} Début 18è siècle (9 générations)	
YOBARI - Gagodézo - Kroukrou	Sassandra Guitry	Guerre après pari sur femme enceinte Venus aider les précédents	} Milieu 18è siècle	

GROUPEMENT	ORIGINE	MOTIVATION OU MYTHE EXPLICATIF DE LA MIGRATION	EPOQUE PROBABLE D'ARRIVEE	POPULATIONS TROUVEES A L'ARRIVEE
LOBOGROU	Ghana, via Biribi (littoral alladian)	Guerre de Tano-Adjo	Milieu 18è siècle	
NIAGO				
- Sokobouo	Littoral alladian	Guerre) Milieu 18è siècle	Yobéri
- Tiégba, Troko, Zakpadou	Niambézarria	Guerre		Sokobouo
- Zirigagnoa	Groupement Nigbo			Sokobouo
NIGBO				
- Lohiri, Sago	Pays bakwé	Guerre) Début 18è siècle	
- Manaboué, Guédikpo	Guitry (Goboua)	Guerre		
KAGBOUE				
- Tiézaré	Ghana, via pays bakwé et neyo	Guerre	10 générations	Zirigagnoa (Niago) Kpassoa (disparus)
- Badiéboué	Neyo (Kébé)	Pari sur la femme enceinte	5-6 générations(?)	Niégrouboué
- Zégréboué	Autochtones			
- Godiboué	Bété de Soubré	Guerre	5 générations	Gagoboué, Zégréboué
- Gboloyo	Bété de Soubré	Fuite après meurtre	5 générations	
- Niégrouboué	Krou-Gblapo (San Pédro)	Guerre	8 générations	
- Dagrouboué	Bété de Gagnoa (Gba)	Guerre	4 générations	Taléboué (partis vers Petit-Lahou)
- Dobouo	Sassandra	Querelle intestine	8 générations	Taléboué, Gagoboué
- Blébouo	Baoulé	Guerre	4 générations	Dobouo
- Gagoboué	Godié-Tigrou (Ghana)	Se rapprocher de la mer	9 générations	
- Niagroboué	Groupement Nigbo (Manaboué)	Chasse	5 générations	
- Adébé	Baoulé	Guerre	6 générations	

CHAPITRE II

LA MISE EN PLACE DES POPULATIONS ALLOCHTONES

I. - STRUCTURE DU PEUPEMENT ALLOCHTONE

La population allochtone de la "zone de Fresco" comprend, en avril 1970, 2.709 individus, et représente 27,1% de la population totale résidente. Plus d'1 habitant sur 4 vient donc de l'extérieur. Nous examinerons ici successivement la localisation de ce peuplement et son origine ethno-géographique.

A. Localisation

La lecture d'une part de la carte des implantations humaines de la "zone de Fresco", d'autre part du tableau de la répartition de la population par secteurs et sous-secteurs ci-après, montre que la colonisation allochtone ne revêt pas d'un secteur à l'autre la même importance. A peine engagée dans le secteur I (313 immigrés, soit 12,1% de la population totale du secteur), plus sérieusement opérante dans le secteur II, notamment le long de l'axe Lakota-Sassandra et des deux transversales qui en partent vers Kotrohou (953 immigrés, soit 24% de la population), elle atteint, le long de l'axe Zakpabéri-Gbabam-Dahiri, où se situe le véritable front pionnier, une ampleur qui, comme nous le verrons, ne manque pas de poser déjà d'importants problèmes (1.443 immigrés, soit 41,8% de la population).

REPARTITION DE LA POPULATION PAR SECTEURS ET SOUS-SECTEURS

	Population autochtone résidente	Population allochtone résidente	Total population résidente	% population allochtone/total population résidente
SECTEUR I	2 265	313	2 578	12,1
Sous-secteur I ₁	716	196	912	21,5
Sous-secteur I ₂	1 549	117	1 666	7
SECTEUR II	3 025	953	3 978	24
Sous-secteur II ₁	1 370	641	2 011	31,9
Sous-secteur II ₂	1 655	312	1 967	15,9
SECTEUR III	2 012	1 443	3 455	41,8
Sous-secteur III ₁	462	287	749	38,3
Sous-secteur III ₂	493	855	1 348	63,4
Sous-secteur III ₃	1 057	301	1 358	22,2
TOTAL	7 302	2 709	10 011	27,1%

B. - Origine ethno-géographique

Les chiffres que nous prenons en considération ici ne sont pas ceux de la population allochtone totale telle que nous venons de la présenter, mais uniquement des actifs de sexe masculin réellement venus à la suite d'une motivation migratoire autre que familiale (femme venue rejoindre son mari, enfants accompagnant les parents...). La population ainsi définie comprend les chefs de ménage et les "isolés" actifs (qu'ils soient ou non intégrés à un groupe familial), et s'élève à 842 individus.

Une première distinction peut être faite entre allochtones ivoiriens et allochtones étrangers (cf. tableau ci-joint). Les premiers, au nombre de 559 (soit 66,4% de la population allochtone totale), sont principalement constitués par les Baoulé (359, soit 64,2% du total des allochtones de la catégorie); puis viennent les Dan (42), les Guéré-Wobé (33), les Malinké (22); une quantité d'autres ethnies enfin se partage les 99 restants. Les seconds, forts de 283 individus (soit 33,6% de la population allochtone totale), se composent à 42% de Mossi (119) et à 58% d'étrangers (164) d'origines diverses (Guinée, Mali, Haute-Volta...).

Une seconde classification nous paraît cependant beaucoup plus significative: elle distingue simplement les Baoulé (42,6% du total des immigrés) des autres allochtones (57,4%). C'est cette dernière distinction que nous retiendrons dans notre approche historique du phénomène d'immigration.

ORIGINE ETHNO-GEOGRAPHIQUE DE LA POPULATION ALLOCHTONE
(Chefs de ménage et isolés actifs)

	IVOIRIENS					ETRANGERS		TOTAL			
	Baoulé	Dan	Guéré- Wobé	Malinké	Autres	Mossi	Autres	Ivoi- riens	Etran- gers	Total	
SECTEUR I	30			2		4	28	32	32	64	
Sous-secteur I ₁	28			2		4	8	30	12	42	
Sous-secteur I ₂	2						20	2	20	22	
SECTEUR II	98	27	9	11	23	82	79	168	161	329	
Sous-secteur II ₁	65	26	8	11	12	37	55	122	92	214	
Sous-secteur II ₂	33	1	1		11	45	24	46	69	115	
SECTEUR III	231	15	24	13	76	33	57	359	90	449	
Sous-secteur III ₁	32	3	6	5	10	13	18	56	31	87	
Sous-secteur III ₂	137	7	15	8	58	16	31	225	47	272	
Sous-secteur III ₃	62	5	3		8	4	8	78	12	90	
TOTAL	359	42	33	26	99	119	164	559	283	842	
% absolus	42,6	5	3,9	3,1	11,8	14,1	19,5	66,4	33,6	100	
% cumulés			66,4				33,6		100		

II. - LE PROCESSUS MIGRATOIRE

A. Historique sommaire de l'implantation

Les raisons qui amènent tant Baoulé qu'autres allochtones à quitter leurs terroirs pour venir s'installer dans l'arrière-pays de Fresco sont principalement d'ordre économique: possibilité de se livrer sur une forêt aux sols propices et quasiment vide d'hommes à la culture de rapport, les terres à café ou à cacao faisant défaut en savane, ou devenant simplement, là où elles existent, de plus en plus rares. Il s'y ajoute accessoirement des motivations sociologiques: désir notamment des jeunes d'échapper aux contraintes, toujours nombreuses, du milieu rural traditionnel⁽¹⁾.

Si la colonisation de la zone de Fresco ne démarre véritablement qu'après 1960 (cf. tableaux et graphiques "Evolution du mouvement d'immigration" ci-joints), l'on note cependant dès cette année la présence de 174 allochtones. De 1961 à 1964 l'immigration se fait selon un rythme constant de 25 arrivées en moyenne par an. 1965 connaît, avec 76 arrivées, le premier "rush", suivi d'un palier en 1966 (79 arrivées), puis d'une reprise en 1967, qui depuis va en s'amplifiant (53 arrivées pour le seul 1er trimestre 1970).

Les deux catégories distinguées ci-dessus, Baoulé et autres allochtones, suivent un rythme d'immigration sensiblement identique: l'examen de l'évolution des mouvements d'une part en courbes cumulatives révèle que l'un et l'autre connaissent une progression quasi-parallèle; d'autre part en chiffres absolus montre que jusqu'en 1966 les courbes sont pratiquement confondues: ce n'est qu'à partir de 1967 que les "autres allochtones" prennent la tête sur les Baoulé, avec l'annonce cependant, pour l'année 1970 (chiffres extrapolés), d'un très net fléchissement. Cela signifierait-il que l'immigration autre que baoulé fût en recul? Les problèmes qui commencent de plus en plus à se poser avec les autochtones pourraient effectivement agir comme un frein au déplacement d'individus appartenant à des groupements aux structures d'accueil moins efficaces que celles de la communauté baoulé. Quoiqu'il en soit, le rythme actuel du mouvement d'immigration ne pourra être maintenu, pour des raisons à la fois sociologiques (existence d'une situation conflictuelle qui rendra dans les années à venir, à moins d'une intervention administrative coercitive, l'installation d'étrangers de plus en plus difficile) et économiques (les terroirs ne sont pas indéfiniment extensibles), que difficilement.

(1) - En ce qui concerne l'émigration baoulé, cf. l'excellent article de P. et M. ETIENNE: "L'émigration baoulé actuelle", in Les Cahiers d'Outre-Mer, XXI (1968), p. 155-195.

EVOLUTION DU MOUVEMENT D'IMMIGRATION
TABLEAU D'ENSEMBLE

ANNEE D'ARRIVEE	BAOULE		AUTRES ALLOCHTONES		TOTAL	
	Chiffres absolus	Chiffres cumulés	Chiffres absolus	Chiffres cumulés	Chiffres absolus	Chiffres cumulés
Avant 1950	3	3	30	30	33	33
De 1950 à 1960	60	63	81	111	141	174
1961	9	72	5	116	14	188
1962	11	83	15	131	26	214
1963	12	95	13	144	25	239
1964	17	112	15	159	32	271
1965	40	152	36	195	76	347
1966	42	194	37	232	79	426
1967	30	224	67	299	97	523
1968	50	274	59	358	109	632
1969	54	328	98	456	152	784
1970 (3 mois)	30	358	23	479	53	837
Non déterminé	1	359	4	483	5	842
TOTAL	359	359	483	483	842	842

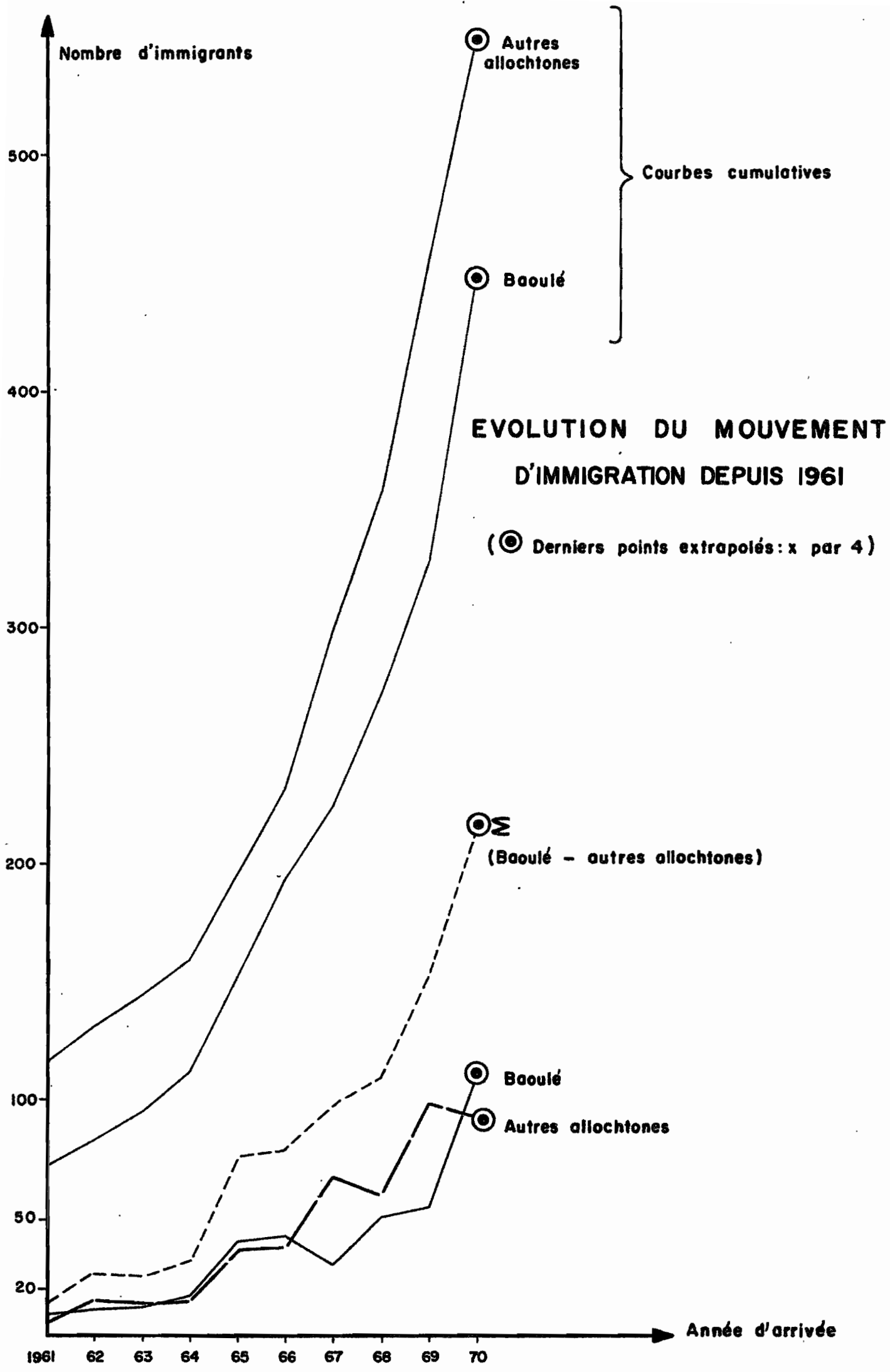
IMMIGRATION BAULE: TABLEAU DE DETAIL
(Chefs de ménage et isolés actifs)

	Avant 1950	1950 à 1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970 3 mois	Non déter- miné	Total
SECTEUR I		18	3	4	2	1	1			1				30
Sous-secteur I ₁		18	3	4	2	1								28
Sous-secteur I ₂							1			1				2
SECTEUR II	1	8	3	5	2	3	15	15	10	21	10	5		98
Sous-secteur II ₁	1	8	3	4	2	3	13	11	4	7	7	2		65
Sous-secteur II ₂				1			2	4	6	14	3	3		33
SECTEUR III	2	34	3	2	8	13	24	27	20	28	44	25	1	231
Sous-secteur III ₁	2	1				2	2	7	1	4	10	3		32
Sous-secteur III ₂		1	1		6	8	18	17	17	20	27	21	1	137
Sous-secteur III ₃		32	2	2	2	3	4	3	2	4	7	1		62
TOTAL	3	60	9	11	12	17	40	42	30	50	54	30	1	359

IMMIGRATION AUTRE QUE BAULE : TABLEAU DE DETAIL

(Chefs de ménage et isolés actifs)

	Avant 1950	1950 à 1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970 3 mois	Non déter- miné	Total
SECTEUR I		4				1		4	1	9	14		1	34
Sous-secteur I ₁		2				1		4	1	5	1			14
Sous-secteur I ₂		2								4	13		1	20
SECTEUR II	14	46	2	6	6	5	19	22	33	24	37	17		231
Sous-secteur II ₁	13	42	2	5	1	3	13	13	21	7	20	9		149
Sous-secteur II ₂	1	4		1	5	2	6	9	12	17	17	8		82
SECTEUR III	16	31	3	9	7	9	17	11	33	26	47	6	3	218
Sous-secteur III ₁	9	13	1	4	2	1	4	1	5	4	7	1	3	55
Sous-secteur III ₂	4	11	2	4	4	6	10	9	24	20	39	2		135
Sous-secteur III ₃	3	7		1	1	2	3	1	4	2	1	3		28
TOTAL	30	81	5	15	13	15	36	37	67	69	98	23	4	483



A. Les modalités d'accès à la terre

Pour bien saisir les mécanismes du processus d'implantation des immigrés, nous examinerons en premier lieu la nature des liens que la population godié autochtone entretient avec la terre; en second lieu, à la lumière d'études de cas, les modalités pratiques d'accueil des allochtones.

I. Les Godié et la terre: le point de vue des autochtones

Deux principes de base régissent les rapports que les Godié entretiennent avec la terre:

- celle-ci est tout d'abord inaliénable; ce qui signifie qu'elle ne peut être cédée à titre définitif, et entraîne l'exclusion, dans les transactions foncières, de tout recours aux espèces monétaires, dont l'utilisation aurait comme conséquence inéluctable d'approprier la terre, appropriation que non seulement l'on veut éviter mais qui logiquement est impossible; ce n'est donc jamais qu'un usufruit que le Godié cède à l'immigré;
- toute terre a en second lieu un double "propriétaire": au niveau de la tribu, le dodo-ba, littéralement "père de la terre", descendant du premier occupant du terroir; au niveau du village, l'aîné de chaque lignage, les terres du village étant réparties entre lolokpa. Cela n'implique toutefois pas que le dodo-ba ou le chef de lignage disposent, à titre individuel, d'un droit éminent sur la terre: ils n'en sont eux-mêmes que des usufruitiers, mais avec le pouvoir, mandatés par la communauté, seul propriétaire de la terre, de faire bénéficier de cet usufruit des membres extérieurs.

L'allochtone qui sollicite son admission sur un terroir est donc théoriquement tenu de passer par ce double canal. Dans les villages qui ne disposent cependant pas de l'institution du dodo-ba (celle-ci étant, rappelons-le, tribale), le chef de terre est subrogé dans ses fonctions par l'aîné de la communauté, ou tout simplement par le chef de village⁽¹⁾. La demande est d'ailleurs toujours reçue par ce dernier, puis transmise aux notables (chef de terre quand il en existe un, chefs de lignage, autres "vieux", sans oublier le délégué du Parti) qui se réunissent pour l'instruire. C'est en fait aux seuls chefs de lolokpa qu'il appartient en dernier ressort de décider s'ils ont ou non la possibilité d'accueillir l'"étranger" sur la partie du terroir dont ils assurent le contrôle.

(1) - Ces fonctions étaient jadis surtout rituelles: c'est le dodo-ba qui présidait les cultes à la terre, ouvrait le cycle agricole, bénissait les prémices, etc...

L'immigrant, dont la requête est agréée, se fait alors accompagner du chef de lignage ou de son représentant sur la portion de forêt qui lui est impartie. Il ne l'accepte que si elle lui convient pleinement. Les limites en sont fixées à l'aide de points de repère naturels: pistes, lignes de crête, thalwegs, arbres caractéristiques... Puis, pour sceller l'accord, l'arrivant gratifie le village d'une prestation dont le montant reste indéterminé, mais dont le contenu est généralement d'une bouteille d'alcool "fort" (gin, whisky, rhum) et d'une caisse de vin ou de bière... Ces boissons font l'objet de libations collectives, à l'issue desquelles le dodo-ba ou le doyen de la communauté invoque les mânes des ancêtres, en répandant quelques gouttes de gin, de whisky ou de rhum sur le sol, pour leur demander de bénir la terre de l'immigrant et veiller sur ses cultures.

La prestation versée par l'allochtone n'apparaît donc autre que symbolique. A aucun moment il n'est question d'"argent" dans ce schéma. Nous verrons que dans la majorité des cas les choses se passent en fait bien différemment.

2. Etude de cas: le point de vue des allochtones

L'examen de quelques cas pratiques d'installation d'immigrants montre en effet que les Godié sont bien moins désintéressés dans l'accueil qu'ils font aux allochtones qu'ils le laissent entendre. Si la procédure d'attribution de la terre est conforme au schéma que nous venons de décrire, le contenu de la "prestation" exigée, ou du moins réclamée, l'est de moins en moins. La revendication notamment d'espèces monétaires, que les autochtones contestent, mais que les allochtones sont nombreux à souligner, non seulement dénature le sens de la prestation, symbolique, mais lui donne un caractère de transaction, avec tout ce qu'implique cette étiquette, en particulier sur le plan de l'appropriation de la terre. Nous verrons plus loin que c'est cette confusion entre ce que les autochtones considèrent comme une prestation et les allochtones comme une transaction qui est à l'origine des conflits les plus graves entre les deux communautés.

L'exposé de quelques cas pris au hasard est à cet égard significatif:

- KOFFI S., Baoulé originaire de Didiévi, 60 ans, une femme, sans enfant, est venu s'installer sur le terroir de Grobaridou en 1958. C'est sur les conseils d'un ami baoulé, planteur sur la route Lakota-Sassandra, qu'il quitta son village pour "chercher fortune" dans l'arrière-pays de Fresco. Une portion de forêt lui fut accordée par le chef de village contre versement de la "prestation" suivante: 1 casier (15 bouteilles) de gin, 1 paquet de cartouches, 1 kg de tabac, plus un acompte de 6.000 Francs sur une somme totale de 70.000... dont le reliquat reste toujours à payer;

- YAO K., Baoulé de Tiébissou, 51 ans, divorcé, sans enfant, est venu sur le même terroir la même année. Il avait ouï dire qu'"il y avait là bas de la forêt pour faire du café". Il vit dans un campement à deux kilomètres de Grobaridou, avec une fille de 22 ans, un garçon de 15 ans et une fillette de 12 ans. Une portion de forêt lui fut attribuée par le chef de village contre la fourniture, à la demande de celui-ci, d'1 casier de vin, d'1 paquet de cartouches, d'1 kg de tabac, et le versement d'un acompte de 15.000 Francs sur une somme de 60.000... Depuis que "le Président a dit qu'il ne faut pas vendre la forêt", il a stoppé tout versement. Ce qui n'empêche pas les villageois, ajoute-t-il, "de continuer à réclamer de l'argent", et la plupart des étrangers, "de peur d'être chassés", d'en donner;
- KOUASSI B., Baoulé de Didiévi, 40 ans, une femme, six enfants, dont deux restés au village avec la grand-mère, est installé depuis 1960 sur le terroir de Manaboué. C'est d'une part "l'exemple de ceux qui reviennent au pays et construisent de belles maisons", d'autre part la "forêt", avec ses possibilités de culture caféière, qui l'ont attiré dans la "zone de Fresco". Il a d'abord commencé par "faire du bangui", près de Safa-Manoua, mais vint "dès le mois suivant demander de la terre à Manaboué". Ce fut le chef de village lui-même qui lui indiqua un emplacement, en précisant qu'il n'"aurait à payer la boisson que si la plantation réussissait". Quoique son café fût en production depuis 1966, Kouassi n'a toujours pas "payé la boisson" (1 bouteille de gin, 1 casier de vin), mais "y pense". Par contre, obligé de déménager du terroir de Manaboué sur celui de Sago, à la suite de la dévastation de sa case par les éléphants, il fut tenu en 1965 de donner 1 bouteille de gin et 1 casier de vin au chef de ce dernier village. Kouassi ajoute que "les nouveaux paient maintenant dès leur arrivée";
- KOUADIO K., Baoulé de Toumodi, 30 ans, célibataire, a décidé de rester dans la région après la fermeture d'un chantier forestier en avril 1970. Il sollicite une portion de forêt à Sago, obtint satisfaction, mais "contre paiement de 15.000 Francs pour 3 carrés de 500 mètres de côté" et "prestation", d'1 bouteille de gin et d'1 casier de vin, "ce qui est leur droit". Kouadio précise qu'il "paiera peut-être plus tard, mais le fera alors devant le Sous-Préfet et demandera la propriété de sa terre";
- KOUADIO O., Baoulé de Sakassou, 37 ans, 2 femmes, sans enfant, est venu sur le terroir de Goménébéri en 1963. Il avait été auparavant pendant 9 ans tailleur à Abidjan. Apprenant qu'"il y avait encore de la forêt à Fresco", et le métier marchant plutôt mal,

il décida de tenter sa chance avec la culture commerciale. Il obtint sans difficulté une portion de forêt à 4 km du village, et offrit aux "vieux" 2 bouteilles de gin, 3 bouteilles de bière, 1 kg de tabac, 2 paquets de cigarettes.

Que peut-on conclure de la présentation de ces cas? En premier lieu, que la "prestation" revendiquée par l'autochtone n'est pas du tout perçue par l'allochtone comme une offrande symbolique aux mânes des ancêtres ou aux génies de la brousse. Qu'elle l'est, en second lieu, d'autant moins qu'elle inclut de plus en plus les espèces monétaires, et s'identifie sans ambiguïté pour l'immigrant à un prix d'achat de la terre. Qu'il est clair enfin qu'un tel type de transaction, la mauvaise foi aidant, ne peut être que source de litiges nombreux.

CONCLUSION

AUTOCHTONES ET ALLOCHTONES EN PRESENCE

Il n'est pas exagéré de parler à l'heure actuelle de "situation conflictuelle latente" dans de nombreux villages de la "zone de Fresco" entre autochtones et allochtones. Cette situation a des causes multiples, dont certaines ont déjà été évoquées. Elles peuvent cependant toutes en gros être ramenées au désir qu'a l'autochtone de maintenir, sur le plan de la tenure foncière, le migrant dans un état de précarité. Conformément au principe de l'inaliénabilité de la terre, nous avons vu que l'allochtone ne pouvait en effet en devenir propriétaire, et que l'autochtone ne lui concédait qu'un usufruit. Or c'est là que le recours aux espèces monétaires, dans ce qui ne devrait être qu'une prestation symbolique, introduit un malentendu fondamental: alors que l'allochtone, en versant de l'argent, pense acheter la terre elle-même, l'autochtone ne lui "vend" en réalité que cet usufruit.

C'est ce malentendu qui est à la base de la plupart des conflits qui opposent à l'heure actuelle Godié et "étrangers". Les premiers, s'estimant toujours maîtres de la terre, n'hésitent pas à recourir au chantage à l'expulsion quand les autochtones refusent de satisfaire leurs exigences sans cesse renouvelées. Quant aux seconds, pour bien marquer qu'ils sont les propriétaires de la terre "pour laquelle ils ont payé", ils se permettent non seulement de recevoir d'autres migrants sur leur portion de forêt -ou à proximité-, sans en référer aux autorités du village d'accueil, mais encore, ce qui est bien plus grave, de procéder purement et simplement pour leur propre compte à la "vente de forêt". Un des leitmotivs des Baoulé notamment est le suivant: "La terre appartient au Gouvernement. Aussi n'avons-nous d'autorisation à demander à personne".

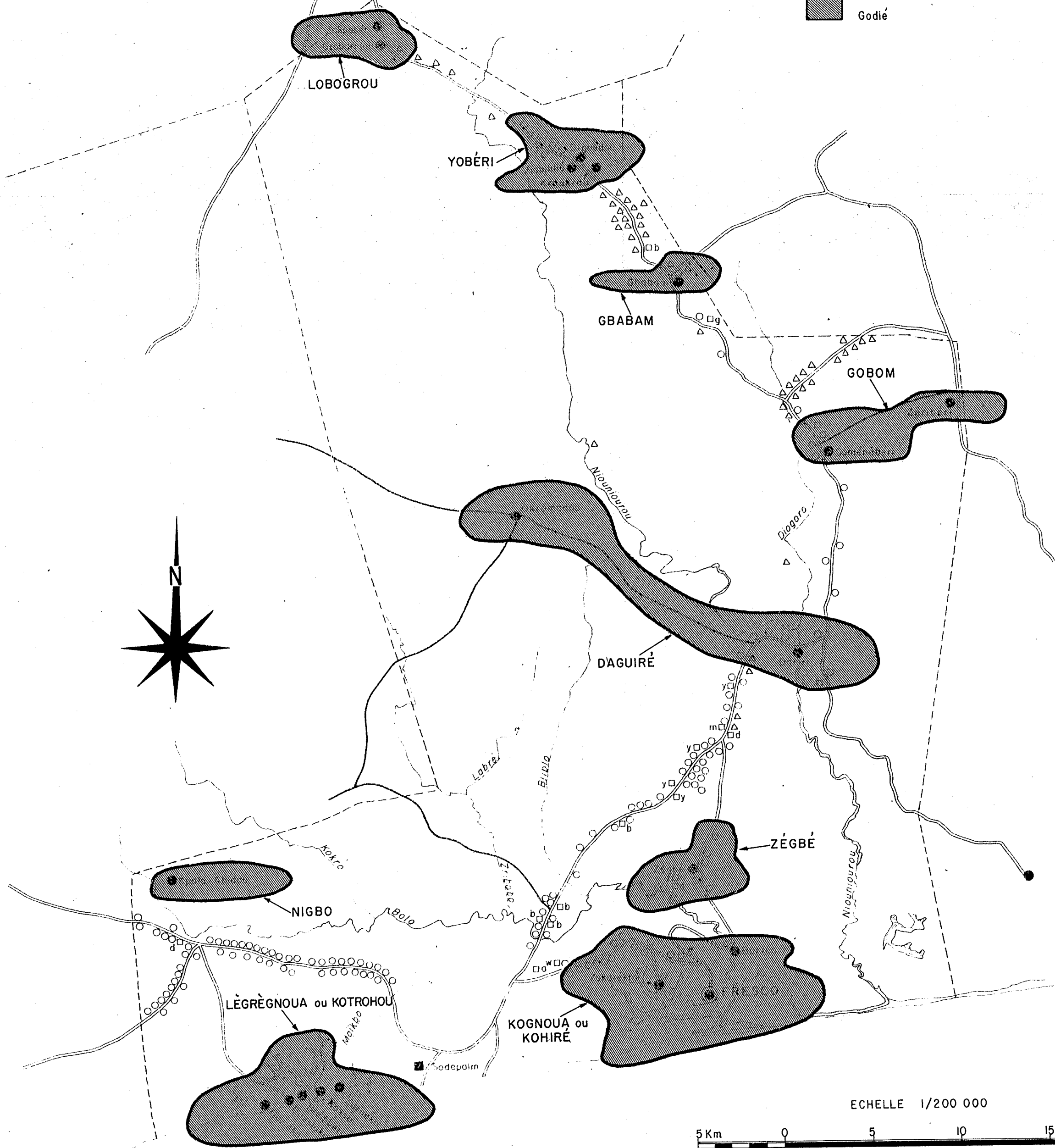
Pour répondre aux sollicitations de plus en plus nombreuses des allochtones, soucieux de voir leurs "droits" reconnus officiellement par un titre de propriété, le Ministère de l'Agriculture vient d'instituer, au niveau des Sous-Préfectures concernées par les problèmes d'immigration, une commission ad hoc chargée de délivrer, après examen du cas, une "Autorisation d'occupation à titre précaire et révocable d'une parcelle de terrain du domaine rural"⁽¹⁾. Quelques 400 demandes ont été enregistrées à ce jour à la Sous-Préfecture de Fresco. Faute de personnel pour délimiter et borner les terres après attribution, la Commission ne s'est jusqu'à présent pas encore réunie. Comment réagira la population autochtone à la délivrance de titres reconnaissant aux allochtones un droit éminent sur le terroir? La formulation sans doute volontairement rassurante du titre ("Autorisation d'occupation à titre précaire et révocable...") suffira-t-elle à dissiper leurs appréhensions? Quoi qu'il en soit, les autochtones sont sur le qui-vive, et il n'est pas évident que tout se passera au mieux quand les premiers arpenteurs viendront officiellement s'acquitter de leur mission.

(1) - Cette commission comprend des représentants des Services de l'Agriculture, des Eaux et Forêts, de la Production Animale, les notabilités politiques et traditionnelles du terroir villageois, le Sous-Préfet, qui en est le Président.

IMPLANTATIONS HUMAINES ET CARTE ETHNIQUE DE LA SOUS-PREFECTURE DE FRESCO

- Village autochtone
- Campement autochtone
- ⊙ Campement allochtone autochtone
- △ Campement Baoulé
- Campement allochtone autre que Baoulé

- ⌘ Groupement traditionnel
- Godié



ECHELLE 1/200 000

